

---

# **Le programme canadien de forêts modèles: intégrer les intérêts forestiers de la communauté au développement de l'aménagement forestier durable dans le contexte canadien**

*John E. Hall*

---

Cet exposé a pour objectif de présenter brièvement le Programme canadien de forêts modèles avec des références précises concernant l'importance de la participation de l'ensemble de la communauté et de la poursuite active de cette participation.

## **Introduction**

La nécessité d'incorporer le concept de développement durable aux stratégies d'aménagement des ressources a été clairement établie par la Commission Brundtland en 1987, et reconnue mondialement à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, mais les approches prévues pour mettre en pratique les principes de développement durable ne sont pas nombreuses. Dans le contexte de la foresterie canadienne, l'application du concept de développement durable est dénommée Aménagement forestier durable (AFD). L'AFD reconnaît le besoin de:

- ! gérer les forêts comme des écosystèmes afin de maintenir leurs fonctions naturelles,
- ! reconnaître que les forêts fournissent simultanément toute une série d'avantages environnementaux, économiques et sociaux,
- ! reconnaître et soutenir l'idée qu'un public informé, conscient et participant est la meilleure manière de promouvoir l'aménagement forestier durable,
- ! faire en sorte que les pratiques d'aménagement forestier évoluent pour

- refléter les meilleures connaissances et informations disponibles et,
- ! démontrer que les pratiques d'aménagement ont l'effet désiré sur tous les autres intérêts identifiés (d'après le CCFM, mars 1995).

Comme les conditions écologiques, sociales et économiques varient d'un endroit à l'autre, il n'existe pas de formule unique et universelle d'AFD. L'AFD doit prendre en compte et refléter les besoins et les compétences des intervenants locaux comme ceux de la société en général. Au Canada, l'une des plus importantes mesures prises en direction de l'aménagement forestier durable aura été d'établir des partenariats de collaboration basés sur la communauté. Le terme de collaboration indique dans ce cas le développement de relations de travail dans lesquelles les participants engagent un dialogue coopératif. Ce processus implique que les participants aient la volonté d'expliquer leur position et soient prêts à se mettre à l'écoute des autres et à apprendre. Ainsi, les participants élèvent leur niveau de compréhension de toute une série d'intérêts dans les forêts de leur région et peuvent contribuer au développement d'un consensus sur la manière dont il convient d'utiliser ces forêts.

Le Programme canadien de forêts modèles a été conçu et mis en oeuvre en 1991 par Ressources Naturelles du Canada, un organisme du Service canadien des Forêts. Il a réussi à favoriser la mise en place d'un réseau de partenariats de collaboration représentant une grande diversité d'intérêts forestiers. Le terme de forêt 'modèle' recouvre l'idée que les sites établis dans le cadre du programme constituent des exemples d'aménagement forestier durable où d'autres pourront chercher des idées et des illustrations de la manière de réaliser l'AFD dans leur région. La liste suivante énumère les caractéristiques d'une forêt modèle:

- ! La forêt modèle est approuvée par les propriétaires et les gérants fonciers qui participent.
- ! L'organisation et les activités de la forêt modèle sont gérées par un groupe de partenaires réunissant toutes les parties prenantes.
- ! Les forêts modèles prennent en compte tous les intérêts importants liés aux ressources en fonction du principe d'aménagement forestier durable.
- ! La superficie de la forêt modèle doit avoir une taille suffisante.
- ! Les participants à la forêt modèle utilisent des pratiques forestières écologiquement acceptables et soutiennent la recherche et le

développement sur les questions essentielles pour l'aménagement forestier durable, y compris les indicateurs d'aménagement forestier durable.

- ! Les organisations de la forêt modèle soutiennent l'éducation et la formation dans les communautés locales.
- ! Les activités de la forêt modèle doivent favoriser le transfert de technologie et des connaissances dans d'autres régions, à l'extérieur de la forêt modèle.
- ! La forêt modèle doit jouer un rôle actif dans le réseau de forêts modèles et partager ses expériences, réussites et échecs avec les autres projets de forêt modèle et participer aux activités organisées au niveau du réseau.
- ! Les forêts modèles encouragent la diffusion de l'information parmi les membres participants.
- ! Une forêt modèle est capable de définir, mesurer et effectivement transmettre aux autres les indicateurs d'aménagement forestier durable.

Le réseau canadien de forêts modèles dispose actuellement de 10 sites représentant toutes les grandes régions du pays. Au total, ces sites couvrent une superficie de 8,3 millions d'hectares représentant divers types de propriété foncière, notamment, parcelles de forêt privées, vastes forêts industrielles, terrains publics non protégés, et zones protégées telles que parcs, réserves d'espèces sauvages et zones de conservation. Le tableau 1 donne un résumé des 10 forêts modèles.

Chaque forêt modèle est unique, mais pour mettre en valeur leur diversité, cinq d'entre elles – Bas-Saint-Laurent, Manitoba, Prince Albert, McGregor et Long Beach, sont décrites brièvement ci-après.

### **La forêt modèle du Bas-Saint-Laurent**

Situé sur les communes rurales de la région du Bas-Saint-Laurent et composé principalement de forêts privées petites et grandes, ce partenariat permet d'essayer deux formules différentes d'aménagement forestier: gestion forestière locative et cogestion. La gestion forestière locative est testée sur une grande forêt privée. Bien que chacun d'entre eux récolte un peu de bois d'oeuvre à titre individuel, les locataires se sont également organisés en coopérative pour développer et gérer ensemble les ressources et activités qu'ils ont en commun, notamment loisirs et tourisme, pêche, chasse et reboisement. La cogestion cherche à encourager les propriétaires de parcelles de forêt privées d'un territoire donné à travailler ensemble pour développer ou consolider l'assise économique locale par l'exploitation des

ressources forestières autres que le bois d’oeuvre. Les activités potentielles varient d’une région à l’autre, mais on notera la production de sirop, les activités de loisirs et de tourisme, la chasse et la pêche.

**Tableau 1: Les forêts modèles canadiennes**

Nom	Province	Superficie (ha)	Type de forêt	Nombre de participants au Conseil
Forêt modèle de Terre-Neuve Occidentale	Terre-Neuve	707,060 ha	Boréale	14
Forêt modèle de Fundy	Nouveau-Brunswick	419,266 ha	Acadienne	8
Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent	Québec	112,634 ha	Grands Lacs: Saint-Laurent	5
Forêt modèle de l’Ontario Oriental	Ontario	1,534,115 ha	Grands Lacs: Saint-Laurent	10
Forêt modèle du Lac Abitibi	Ontario	1,094,690 ha	Boréale	14
Forêt modèle du Manitoba	Manitoba	1,047,069 ha	Boréale	14
Forêt modèle Prince Albert	Saskatchewan	314,649 ha	Boréale	7
Forêt modèle Foothills	Alberta	2,500,000 ha	Boréale, alpine, subalpine	11
Forêt modèle McGregor	Colombie Britannique	181,000 ha	Alpine, subalpine	8
Forêt modèle de Long Beach	Colombie Britannique	400,000 ha	Côtière	14

### **La forêt modèle du Manitoba**

Cette forêt compte des parcs de loisirs et de vie sauvage, des parcelles de forêt privées, des réserves autochtones, une forêt provinciale et une grande zone d’aménagement forestier cédée sous licence à une importante société de papier journal. C’est là que vivent plusieurs peuples autochtones, plusieurs petites

communautés telles que Pine Falls qui dépend de l'industrie de la pâte à papier, et une petite population métissée. En outre, la région connaît un afflux non négligeable de visiteurs saisonniers venus se détendre. La forte diversité socioculturelle et les problèmes posés par les espèces sauvages (tels que la migration des troupeaux de caribous sylvestres) constituent un défi complexe pour les responsables chargés de prendre les décisions.

### **La forêt modèle Prince Albert**

L'Association de la forêt modèle Prince Albert (PAMF) pense qu'un processus de prise de décisions élargie permet aux compagnies forestières, aux peuples autochtones et aux agences gouvernementales de se frayer un chemin vers l'aménagement forestier durable. L'Association de la PAMF mène des recherches de trois types: inventaire, écosystème et études socioéconomiques. Les études sur les inventaires ont pour ambition de fournir aux gestionnaires des ressources des données de base fiables sur l'écosystème forestier. Les études sur l'écosystème examinent l'impact des incendies et des différentes méthodes de récolte forestière et de sylviculture sur des paramètres tels que la population des espèces sauvages, le niveau de fertilité des sols, les modèles racinaires, les échanges d'eau et d'énergie, et la diversité des arbres et des oiseaux. Des études socioéconomiques ont examiné l'histoire culturelle des peuples autochtones locaux et l'incidence socioéconomique des décisions d'aménagement des ressources forestières au sein de la PAMF. Parmi les mesures prises pour promouvoir un engagement réel des parties prenantes dans les prises de décision, on retiendra la création d'un Comité consultatif et une formation du Conseil d'administration aux stratégies consensuelles.

### **La forêt modèle McGregor**

Plus de 88% de la superficie de cette forêt modèle est boisée. La gestion du bois d'oeuvre est l'activité première de cette zone et sa production joue un rôle moteur dans l'économie de la région. Les partenaires de la forêt modèle représentent tous les niveaux du gouvernement, les peuples autochtones, les instances universitaires, les groupes du secteur privé et les groupes environnementaux. Ils dirigent toute une série de projets et, en particulier, le développement d'un système informatique moderne d'aide à la prise de décision permettant de modéliser les principaux processus écologiques et les perturbations d'origine humaine. Le système a une conception conviviale et un cadre de travail qui donnera aux aménagistes forestiers

et aux usagers la capacité de générer, d'évaluer et de démontrer sa conformité à des plans d'aménagement intégré des ressources qui soient acceptables aux yeux du grand public. Le développement et la mise au point de ce système d'aide à la décision assistée par ordinateur de la forêt modèle, font appel à des données provenant d'études rétrospectives sur de nombreux sujets: historique des incendies, insectes et maladies des forêts, hydrologie et géomorphologie, renouvellement de la végétation et pédologie, méthodes de coupe claire ou partielle, et processus socioéconomiques.

### **La forêt modèle de Long Beach**

Les débats sur l'utilisation et l'aménagement du domaine boisé ont été particulièrement passionnés dans cette région où l'on assistait à un début de polarisation entre les positions des groupes environnementaux et des intérêts autochtones et celles de l'industrie forestière. Cette forêt modèle a consacré beaucoup de temps et d'efforts à mettre en place une structure organisationnelle à la fois représentative et participative. Les diverses parties intéressées par les forêts de la côte occidentale de l'île de Vancouver sont maintenant sur le point de discuter pour tenter de trouver des solutions mutuellement acceptables. La Société de la forêt modèle de Long Beach (LBMF), est organisée en 14 secteurs. Chaque secteur partage des préoccupations et des intérêts communs et a la responsabilité de sa propre organisation. Parmi ces secteurs on trouve: écologie, éducation, peuples autochtones, emploi, autorités locales, principaux fabricants, pérennité sociale et économique, et jeunesse. Le Conseil d'administration entérine les différentes opinions en prenant des décisions consensuelles.

### **Un ensemble de partenariats**

Au cours de ces cinq dernières années, le Programme de forêts modèles a encouragé les partenaires locaux à travailler ensemble à l'élaboration d'approches novatrices en direction d'un aménagement forestier durable capable d'intégrer des objectifs économiques, environnementaux et sociaux et de défendre les intérêts de la forêt jugés importants pour leur région. Chaque site a des objectifs précis en matière de biodiversité, sensibilité transculturelle, diversification économique, éducation du public, perfectionnement agricole, pour n'en citer que quelques-uns.

Les différentes activités et conceptions des cinq forêts modèles présentées précédemment, montrent clairement la diversité et la complexité des systèmes forestiers globaux et des questions d'aménagement. Le concept d'élaboration de partenariats n'est certes pas nouveau. Les gens se réunissent pour s'entraider depuis très longtemps. Pourtant, dans le domaine de la gestion des ressources, il n'est pas fréquent du tout de voir des groupes d'intérêts fortement contrastés et souvent opposés, coopérer entre eux pour résoudre des conflits. Après tout, si on est en opposition réciproque, comment peut-on s'entraider? La réponse est simple et a été très bien résumée par quelqu'un d'interviewé lors de la Commission Brundtland: 'Nous savons désormais que ce qui nous unit est immensément plus important que ce qui nous divise'. Au Canada, l'aménagement forestier durable a constitué un but commun capable d'unifier beaucoup de gens. Un aménagement judicieux et durable de nos ressources forestières permettant de conserver leur biodiversité, leur capacité de production et leur intégrité écologique tout en maintenant, dans le même temps, les avantages sociaux, culturels et économiques qu'elles apportent, est une idée qui a amené à travailler ensemble beaucoup d'intervenants qui, autrement, ne l'auraient peut-être pas fait. Cela implique également que nous devons regarder au-delà de nos besoins présents et penser aux futures générations.

Le Réseau de forêts modèles repose sur un ensemble de partenariats entre – et au sein – des forêts modèles. Dans chaque forêt modèle, les partenariats rassemblent toute une série de groupes d'intérêts: instituts d'enseignement, industrie, groupes autochtones, écologistes, clubs de loisirs, employés et autorités locales, provinciales et fédérales. Les forêts modèles constituent une tribune que peuvent rejoindre ceux qui ont un intérêt dans l'aménagement des ressources naturelles pour y exprimer leur opinion en sachant qu'elle sera prise en compte dans les prises de décision concernant la forêt modèle. C'est à travers ces partenariats que les stratégies en faveur de l'aménagement forestier durable ont été conçues pour chaque site.

L'aménagement forestier durable nécessite une communication et une collaboration efficaces entre les agences et les particuliers. Chaque forêt modèle poursuit les activités suivantes afin de donner volontairement des occasions aux gens de participer autant que possible.

## **1) Elaboration et mise en réseau des partenariats**

Cet aspect fondamental de l'aménagement forestier durable est continuellement et

activement encouragé par des possibilités d'associations:

- ! au niveau local, entre les parties prenantes au sein du programme,
- ! entre les groupes sociaux non directement engagés dans le programme,
- ! au niveau régional, entre les groupes sociaux, et
- ! au niveau national avec les autres forêts modèles et les institutions nationales.

## **2) Transfert de connaissances et de technologie**

Les résultats obtenus et les connaissances acquises au cours des activités menées dans les forêts modèles sont diffusés à l'occasion d'ateliers locaux, régionaux et nationaux qui portent essentiellement sur les principales questions communes préoccupant les participants.

## **3) Les activités de communication**

Les forêts modèles éveillent l'intérêt du public pour le programme par différents mécanismes, notamment, la presse, les programmes scolaires, des visites publiques spéciales, des conférences, des brochures et des centres d'information.

Les partenariats des forêts modèles fonctionnent en établissant un climat de respect, d'équité et de délégation de pouvoir entre les divers groupes engagés dans le processus décisionnaire. Les partenariats ont établi des liens étroits avec toutes les parties prenantes et mis en place des mécanismes permettant aux partenaires de communiquer librement entre eux. Cette structure sera très utile aux gestionnaires des forêts chargés de concevoir et de mettre en oeuvre un type de processus de gestion de la planification capable d'assurer un approvisionnement durable de biens et de services provenant des forêts, sans mettre en péril leur biodiversité, l'intégrité de leur écosystème et leur capacité de production.

## **Se tourner vers l'avenir**

L'an passé, une évaluation du Programme quinquennal actuellement en cours, a été réalisée par un comité indépendant comprenant des représentants de l'ensemble de la communauté forestière canadienne. Ce comité, estimant que le Programme de forêts modèles constituait une initiative propice à promouvoir l'aménagement



forestier durable, en a recommandé la poursuite. Il a considéré que la création de partenariats regroupant une telle diversité d'intérêts forestiers, constituait l'une des plus grandes réussites du Programme. Envisageant le futur, il a indiqué que le plus grand défi que ces groupes expérimentés devraient relever, sera de consacrer leurs talents à instaurer un esprit d'initiative capable de mettre en oeuvre des activités contribuant à s'orienter vers des pratiques d'aménagement forestier durable.

La Phase II du Programme de forêts modèles a été conçue par le Service canadien des Forêts en vue de développer des stratégies capables de mettre en oeuvre au Canada un aménagement forestier durable qui puisse aussi éventuellement traverser les frontières du pays. L'objectif est de s'assurer que les connaissances et l'expérience acquises durant la Phase I, et les changements d'ordre général qui sont intervenus depuis le lancement du programme en matière d'aménagement forestier au Canada et dans le monde, soient pris en compte dans les activités des forêts modèles. Les partenariats développeront l'aménagement forestier durable dans un contexte de collaboration et de coopération. Ils feront appel à des mécanismes acceptables de mesure et de compte rendu afin de montrer leur progression en direction de l'aménagement forestier durable.

Les peuples autochtones et les autres groupes indigènes ont eu une énorme influence sur de nombreuses forêts modèles du Canada. Par voie de conséquence, un processus de sélection d'une forêt modèle autochtone doit être mis en place. Cela donnera l'occasion à la population autochtone de développer des approches à la gestion durable des ressources forestières basées sur leurs valeurs, croyances, connaissances et traditions. De surcroît, des fonds spéciaux seront alloués à d'autres forêts modèles pour financer des projets visant à explorer plus avant des approches à la foresterie adaptées aux traditions autochtones.

## **Un Programme international de forêts modèles**

Le Programme canadien de forêts modèles fait des émules à l'extérieur du Canada par le biais du Programme international de forêts modèles. Des sites ont été retenus au Mexique et en Russie. De nombreux pays ont exprimé leur intérêt et s'appêtent à appliquer le concept de forêt modèle et à rejoindre le réseau de forêts modèles. Le Programme international de forêts modèles est géré par le Secrétariat international des forêts modèles installé dans le Centre international de recherche

et de développement d'Ottawa au Canada.

## **Informations complémentaires**

Les lecteurs qui ont accès à Internet sont invités à visiter le site du Programme canadien de forêts modèles sur le réseau mondial à l'adresse suivante: <http://mf.ncr.forestry.ca>. On peut aussi contacter le Secrétariat international des forêts modèles à l'adresse indiquée au début de ce document.

## **Bibliographie**

- CCFM, (1995), 'Defining Sustainable Forest Management, A Canadian Approach to Criteria and Indicators', Conseil des Ministres canadiens des forêts, Ottawa, Canada, (mars).
- CFS, (1995), 'Model Forest Year in Review 1994-1995', Service canadien des Forêts, Ottawa, Canada.
- CFS, (1996), 'Canadian Model Forest Program Evaluation Report', Service canadien des Forêts, Ottawa, Canada, (mai).
- Hall, J E, et Jaswal, I, (1995), 'Background Document for the Evaluation Study of the Canadian Model Forest Program', Service canadien des Forêts, Ottawa, Canada.